ETIENNE AUTOMOBILES
RUE PIETRO FERRERO, 2
6700 Arlon
Email : christelle.etienneautomobiles@hotmail.com
Tel : +32 (0)63 21 81 89

Fiche Technique

RENAULT SYMBIOZ ESPRIT ALPINE (Ref:N202935)

O KM





Cylindrée	1800 cc
Carburant	HEV/ESSENCE
CO2	g/km
Boîtes de vitesses	BVA
Portes	5
Carrosserie	SUV 4x2
KM	20km
Immatriculation	28/04/2026

Couleur
NOIR ETOILE

33.620 € TTC

Options

peinture métallisée - système audio premium harman kardon - roue de secours temporaire - hayon motorisé mains-libres - pack winter premium pare-brise chauffant, sièges avant chauffants, sièges avant à réglage électrique - toit solarbay

Equipement de série

4 airbags - abs - aide au démarrage en cote - aide au freinage d'urgence - aide au maintien dans la file (lkas) - aide au stationnement avant et arrière - appuie-têtes arrière - avertissement de distance - avertissement de fatigue - banquette arrière rabattable (1/3 - 2/3) - caméra de recul - capteur de lumière - chargeur à induction pour smartphones - climatisation automatique - contrôle de la pression des pneus - détecteur de pluie - feux de jour à led - frein de stationnement électrique - freinage actif d’urgence - intérieur simili/tissus - jantes en aluminium 19" - multi sense system - reconnaissance des panneaux de signalisation - régulateur de vitesse adaptatif - rétroviseur intérieur jour/nuit automatique - rétroviseurs extérieurs électriques et chauffants - rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement - sièges avant réglables en hauteur manuellement - système d'attache isofix - système de limitation de vitesse - système de navigation - système de verrouillage centralisé des portes avec télécommande - système ecall (appel d’urgence automatique) - système multimédia r link - vitres électriques avant et arrière - vitres surteintées à l'arrière "privacy glass" - volant chauffant - volant en cuir

Compte tenu de l'évolution de la règlementation et des normes anti-pollutions, des écarts de taux de CO2 entre ce document et la carte grise peuvent être constatés. Nous ne pourrons être tenu responsable des conséquences financières sur le malus automobile.